

Code Station	Station	Demande modifcation n (annee)	Demande AASQA	Avis DREAL	Avis LCSQA	Avis LCSQA (détails)	Réponse complémentaire fournie par ATMO Grand Est	Avis BQA	code station	typo	Influence	Dep	ZAS	Agglo	Fermeture station O/N	PM10	PM2,5	NO2	SO2	O3	CO	C6H 6	BAP	ML	Rs		
FR30018	Valées Moselle-Moselotte (Remiremont)	2019	Rationalisation	Accepté	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Pour NO2 et O3, si la fermeture n'est pas contestée vis-à-vis du nombre minimum de points de mesure requis sur la ZAS, le LCSQA attire l'attention sur le risque de perte de qualité des sorties de modélisation si le nombre et la localisation géographique des points de mesure n'est plus en adéquation avec les exigences des outils de modélisation, tant à l'échelle locale, régionale ou nationale. Une étude de l'impact de la réduction du nombre de points de mesure sur les résultats de modèles (notamment les prévisions) et sur les cartes analysées doit être faite, tant au niveau régional que national (justification du caractère redondant d'un point de mesure supprimé).	Pas d'impact sur les modèles. Voir mail du 03/10/2019		30018	U	F	88	Zone Régionale - FR44ZRE01		O		E										
FR30018	Valées Moselle-Moselotte (Remiremont)	2019	Rationalisation, utilisation modélisation	Accepté	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Pour NO2 et O3, si la fermeture n'est pas contestée vis-à-vis du nombre minimum de points de mesure requis sur la ZAS, le LCSQA attire l'attention sur le risque de perte de qualité des sorties de modélisation si le nombre et la localisation géographique des points de mesure n'est plus en adéquation avec les exigences des outils de modélisation, tant à l'échelle locale, régionale ou nationale. Une étude de l'impact de la réduction du nombre de points de mesure sur les résultats de modèles (notamment les prévisions) et sur les cartes analysées doit être faite, tant au niveau régional que national (justification du caractère redondant d'un point de mesure supprimé).			30018	U	F	88	Zone Régionale - FR44ZRE01		O		E										
FR30020	Agglomération de Bar-le-Duc - Centre	2019	Rationalisation	Accepté	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Aspect critères d'implantation : Station de mesure multi polluants (O3, NO-NO2-NOx, PM10) ouverte en janvier 1995 et n'avant jamais observé de dépassement depuis, quel que soit le polluant. Dénomination « Agglomération de Bar-le-Duc - Centre » dans le dossier station, située à l'entrée du centre médico-scolaire de Bar le Duc (croisement rue Jeanne d'arc/ rue Salvador Allende). Les critères d'implantation pour une typologie « urbaine » sont respectés mais la proximité de croisement de voirie laisse prévoir une influence potentielle des émissions dues au trafic. De même des voies ferrées sont à moins de 150 m (gare à moins de 250m). Il conviendra de confirmer au LCSQA la date effective d'arrêt des mesures.	Pas d'impact sur les modèles. Voir mail du 03/10/2019		30020	U	F	55	Zone Régionale - FR44ZRE01	Bar-le-Duc	O	F											
FR30020	Agglomération de Bar-le-Duc - Centre	2019	Rationalisation	Acceptée	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Aspect conformité du dispositif : Si la fermeture n'est pas contestée vis-à-vis du nombre minimum de points de mesure requis sur la ZAS, pour les 3 polluants, le LCSQA attire l'attention sur le risque de perte de qualité des sorties de modélisation si le nombre et la localisation géographique des points de mesure n'est plus en adéquation avec les exigences des outils de modélisation, tant à l'échelle locale, régionale ou nationale. Une étude de l'impact de la réduction du nombre de points de mesure sur les résultats de modèles (notamment les prévisions) et sur les cartes analysées doit être faite, tant au niveau régional que national (justification du caractère redondant d'un point de mesure supprimé).			30020	U	F	55	Zone Régionale - FR44ZRE01	Bar-le-Duc	O	F											
FR30020	Agglomération de Bar-le-Duc - Centre	2019	Rationalisation, utilisation modélisation	Accepté	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Aspect critères d'implantation : respecté			30020	U	F	55	Zone Régionale - FR44ZRE01	Bar-le-Duc	O												
FR30021	Agglomération de Nancy - Sud (Fléville)	2021	Rationalisation	Acceptée	Demande re-commission avec éléments modélisation		éléments de modélisation à fournir pour NO _x		30021	PU	F	54	NANCY - FR44ZAG03	Nancy	N		E										
FR30029	Basques Vosges (Vittel)	2019	Rationalisation	Accepté	Besoin information complémentaire (impact sur la modélisation et son évaluation)	Aspect critères d'implantation : respecté	Pas d'impact sur les modèles. Voir mail du 03/10/2019		30029	PU	F	88	Zone Régionale - FR44ZRE01	Vittel	O	F											

TOTAL 11 0 11 19 6 5 5 1 1 0